



Bourges, le 22 mars 2013

COMMUNIQUÉ COMMUN

Lors de la Commission Paritaire de Branche du 7 février, les fédérations syndicales ont remis aux employeurs plus de 10 000 pétitions demandant la réouverture des négociations sur les mesures salariales de Branche pour l'année 2013.

Les quatre fédérations syndicales CFE-CGC, FCE-CFDT, FNME-CGT et FO, réunies le 06 mars 2013, constatent à nouveau le refus des employeurs d'ouvrir de réelles négociations sur le Salaire National de Base de tous les salariés de la Branche.

Les 4 organisations syndicales ont donc décidé de faire un appel à la grève sur 24 heures le **Jeudi 28 mars**.

Modalités locales :

Dans le cadre du préavis de grève national de 24 heures :

Appel à un arrêt de travail massif a minima de 1 heure (13 H 30 à 14 H 30) avec remise d'une motion au Directeur Territorial ERDF Cher-en-Berry, Laurent KOESSLER.

Rassemblement salle SANCERRE - 3 rue Charles VII- BOURGES à 13 H 30.